

# Echo d'Iran

*Bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran*

*Avril 2024*

*N° 24*

Dans ce numéro :

- 1<sup>er</sup> mai, journée internationale des travailleur.se.s en Iran, paix, justice sociale et solidarité
- Les conditions effroyables de détention de Cécile Kohler, syndicaliste enseignante française, en prison depuis mai 2022
- Iran : Un salaire minimum de 250 euros en 2024, c'est toujours plus de pauvreté et de misère
- Déclaration des prisonniers grévistes de la faim des "mardis noirs" : Le gouvernement du peuple n'est pas très éloigné
- Collectif unitaire : "Défendons une augmentation générale des salaires, et contrecarrons les attaques anti-ouvrières du régime islamique et des employeurs"

## 1<sup>er</sup> mai, journée internationale des travailleur.se.s en Iran, paix, justice sociale et solidarité



Cette pancarte se lit comme suit :

**« Hey le ministre milliardaire, nous n'avons pas mangé de viande depuis quarante mois »**

L'offensive de la République islamique d'Iran, dans la nuit du 13 avril, contre l'Etat sioniste d'Israël donne un prétexte supplémentaire au régime islamique pour réprimer son peuple.

Cette attaque donne de bonnes occasions aux gouvernements des deux pays d'accélérer :

- d'une part, la politique de répression intérieure en Iran,
- d'autre part, la politique génocidaire de Benyamin Netanyahou envers les Palestiniens.

Le jour même de l'attaque iranienne, des patrouilles de la police des mœurs ont été déployées dans toutes les villes d'Iran pour contrôler le corps des femmes. Les vidéos amateurs circulant sur les réseaux sociaux témoignent de brutalité de leurs arrestations et des violences physiques et sexuelles subies des altercations.

La folie des grandeurs des ayatollahs a fait partir en fumée plus de 500 millions d'euros. Dès le lendemain, alors que les mollahs jubilaient, la monnaie iranienne a perdu 10 pour cent de sa valeur. Tout cela au dépens des travailleurs et travailleuses.

Alors que le régime capitaliste islamique, attribue 2 % de son PIB à sa défense extérieure, les travailleur.se.s souffrent de l'incurie de l'Etat et d'une crise économique endémique.

Le salaire minimum est fixé à 250 €, et le pays est secoué par un taux d'inflation de près de 44 %.

Le taux de chômage de la population active est de 13,5 % pour les hommes et de 27,8 % pour les femmes. Ces sont les statistiques de chômage du régime. En réalité, ils sont bien entendu beaucoup plus élevés.

Le Khûzistân, l'une des régions les plus touchées par le chômage, possède paradoxalement de nombreux sites pétroliers et industriels, la plupart gérés par les Gardiens de la révolution.

Par ailleurs, le régime se souciant peu des risques professionnels, les travailleur.se.s sont exposés à des accidents qui peuvent leur faire perdre la vie.

La répression du régime envers la classe ouvrière se traduit par l'arrestation, l'emprisonnement, la torture et des licenciements de militant.e.s et de représentant.e.s des salarié.e.s.

Dans ce contexte, les travailleur.se.s tentent de lutter. On dénombre ainsi plusieurs mouvements sociaux, entre autres ceux organisés par les travailleur.se.s de la compagnie d'autobus de Téhéran et sa banlieue (VAHED), la sucrerie d'Haft Tapeh, la pétrochimie, les retraité.es, les enseignant.e.s.

On relève aussi des cas de suicides parmi les professionnel.les de santé du fait de leurs conditions de travail.

Les revendications portent essentiellement sur l'inflation, les conditions de travail, le non-paiement des salaires, la justice sociale, les licenciements abusifs, la régularisation des contractuels, ainsi que le soutien aux communes rurales.

Par ailleurs, depuis quelques semaines, un groupe de prisonnier.ère.s a entamé une grève de la faim tous les mardis, dans les principales prisons iraniennes dont Evin, pour dénoncer la peine de mort.

A ce jour, des syndicalistes sont emprisonné.e.s dans des conditions de détention inhumaines en raison de leurs activités dont notamment Osman ISMAILI, Reza SHAHABI, Davood RAZAVI, Reyhaneh ANSARINEJAD, Hassan SAIDI, et les français.es Cécile KOHLER et Jacques PARIS.

**A l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, journée internationale des travailleur.se.s, nous réitérons notre soutien inconditionnel à toutes les formes de lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière et des femmes.**

**Nous appelons les autorités iraniennes à libérer immédiatement et sans condition les personnes emprisonnées, notamment en raison de leurs activités syndicales.**

**La liberté syndicale et le droit de grève doivent être enfin respectés en Iran.**

**Témoignage d'une des anciennes codétenues de Cécile Koler, enseignante française et militante syndicaliste, emprisonnée à la prison d'Evin**

## Témoignage d'une des anciennes codétenues de Cécile Kohler, enseignante française et militante syndicaliste, emprisonnée à la prison d'Evin



*Détenue sans raison depuis 7 mai 2022 en Iran, Cécile Kohler, l'enseignante de lettres modernes du lycée Les Pierres-Vives de Carrières-sur-Seine (Yvelines) est « épuisée et désespérée » témoigne sa codétenue.*

Source en Farsi : Collectif98<sup>1</sup>

### Iran : Les conditions effroyables de détention de Cécile Kohler, syndicaliste enseignante française, en prison depuis mai 2022

« J'ai été compagne de cellule de Cécile Kohler dans le quartier 209<sup>2</sup> de la prison Evin, pendant quelques jours.

Je me suis toujours demandée pourquoi ses conditions de détention ne sont pas suffisamment évoquées dans les médias militants, alors qu'elle se trouve vraiment dans un très mauvais état.

---

<sup>1</sup> - Collectif98 ... est un collectif de gauche, indépendant, féministe et internationaliste. [Cliquer ici](#) pour la version persane.

<sup>2</sup> - Le fameux et terrible quartier «209» de la prison d'Evin, est une section de haute sécurité, une sorte de «prison dans la prison», et le centre de détention provisoire des détenu.es politiques jusqu'à leur transfert dans un quartier collectif réservé aux prisonnier.ières politiques ou leur libération. Le « 209 » est géré par le ministère du renseignement. Il est composée d'environ 120 cellules individuelles, où s'entassent parfois jusqu'à dix détenu.es. Les conditions des détenu.es y sont encore plus inhumaines que dans un quartier collectif de la prison. Les prisonnier.ières du « 209 » n'ont droit à la visite de leurs familles – 2 fois par mois - qu'une fois les interrogatoires terminés, et seulement si l'interrogateur le permet.

Cécile est détenue dans le quartier 209 depuis le premier jour de son incarcération. Elle n'est toujours pas transférée dans un quartier collectif de la prison. Celles et ceux qui sont passé.es par le « 209 » savent bien que rester là-bas, même un jour est insoutenable ; et elle y est depuis 700 jours ! Même sans interrogatoire (le sien étant terminé depuis longtemps), séjourner au « 209 » est une torture en soi.

Cécile va très mal. Elle rit et elle pleure souvent en même temps. Elle s'efforce de garder l'espoir, mais elle est dans un état psychologique épouvantable.

À la mi-décembre 2022, j'ai été emprisonnée dans une cellule où se trouvaient Cécile et une autre détenue, mais tout de suite après cinq autres détenues nous ont rejointes. Nous étions souvent 7 ou parfois 8 dans une cellule mesurant 7 ou 8 mètres carrés. Cécile déposait dans un coin du cellule tous ce qu'elle possédait : ses deux couvertures militaires, son uniforme de prisonnière du « 209 », un tchador, un manteau et un pantalon.

A chaque nouvelle prisonnière qui entrait dans la cellule, elle disait qu'elle ne voulait pas savoir ce qui se passait à l'extérieur ; elle avait même peur de parler. Elle n'avait qu'un seul livre, en anglais, *Les raisins de colère*. Elle l'avait obtenu après avoir supplié ses geôliers pendant des mois de lui donner à lire ; et elle le lisait pour la cinquième fois depuis qu'elle l'avait obtenu. Les autorités et agents de la République Islamique refusent même d'octroyer à Cécile un ou deux livres supplémentaires, et ça je crois que c'est pire que la mort ...

Dans le quartier carcéral 209, tout le monde s'agrippe à quelque chose, comme un livre, qui puisse occuper l'esprit. Cela est vraiment difficile à expliquer. Celles et ceux qui sont passé.es par là, comprennent ce que je veux dire. On a l'impression que l'esprit s'effondre. La situation semble souvent terriblement éternelle, et on oublie même que de toute façon on en sortira un jour. L'esprit de la personne détenue y est constamment occupé par les questions, les menaces, les cris... de l'interrogateur. Je n'ai été là-bas que pendant un mois et demi, et cela n'a rien de comparable avec 700 jours !

Concernant Cécile, il faut ajouter aussi l'acharnement des interrogateurs, le fait de ne pas connaître la langue persane, l'angoisse d'être dans un pays inconnu et de n'avoir aucune idée de ce qui pourrait lui arriver, ainsi que le fait que son compagnon Jacques Paris soit également incarcéré dans le même secteur.

Elle suppliait, presque chaque jour, les autorités pénitentiaires de lui accorder une permission de contact téléphonique avec sa famille, car cela faisait longtemps qu'elle en était privée. Généralement, ils ignoraient ses demandes, ou lui répondaient que c'était à l'interrogateur qu'il fallait demander, alors qu'elle voyait ses codétenues appeler ou rencontrer leurs familles, ou même être libérées.

Cécile s'efforçait de garder une certaine forme physique en faisant de l'exercice. Elle disait qu'elle était dans la même cellule depuis un certain temps, mais que ses codétenues en changeaient en permanence (c'était en décembre 2022 et il y avait beaucoup d'arrestations).

On avait par semaine deux sorties de cellule de 10 minutes chacune dans la cour de prison,. Cécile marchait à toute vitesse pendant ces 10 minutes en se parlant à elle-même en français. On lui demandait à qui elle parlait. Et elle répondait qu'elle parlait à son compagnon Jacques Paris. Elle était très inquiète pour lui. Dans la cellule, elle se mettait brusquement à rire, et son rire se transformait aussitôt en sanglot, ou au contraire, elle pleurait, et au milieu de ces larmes elle éclatait de rire, et ainsi de suite ...

Ces jours-ci, j'ai beaucoup pensé à elle, et je me suis demandée pourquoi son calvaire n'était évoqué nulle part. Je suis reconnaissante au collectif 98 pour l'attention qu'il lui porte en écrivant à propos d'elle, et en évoquant ses horribles conditions de détention.

Je me souviens du jour où certaines autres codétenues et moi avons été contraintes de changer de cellule. J'ai commencé à faire mes adieux à mes camarades restantes en les serrant dans mes bras. Le geôlier attendait devant la porte. Cécile, effrayée, m'a fait signe de ne pas la serrer dans mes bras devant le geôlier. C'est dans un coin hors de la vue du geôlier que je l'ai fait et que je lui ai dit au revoir. Je tiens à faire savoir que Cécile craint un simple au revoir.

Après ma libération, lorsque que j'ai vu sur Internet sa photo avant son arrestation, j'ai été frappée par l'étendue de son vieillissement et sa dégradation physique au cours de la période de sa détention.

Outre le fait que Cécile n'ait pas été libérée, ma plus grande tristesse est qu'elle est toujours détenue dans le quartier 209, au lieu d'être transférée dans un quartier collectif de la prison. Les détenu.es qui sont resté.es au « 209 » plus d'un certain nombre de jours, comprennent ce que je veux dire. Nous, on espérait être transféré dans un quartier collectif le plus rapidement possible. Peu importe à quel point ces autres quartiers de prison sont difficiles et maudits ; mais comparés au « 209 », ils sont nettement préférables.

Je n'ai jamais su ou lu pour quelles raisons Cécile n'a pas été transférée du « 209 ». Je ne sais pas si elle est toujours au « 209 » ou pas, mais si elle avait été transférée, cela se serait su. Rester aussi longtemps au « 209 » est vraiment extrêmement inhumain ».

# Iran : Un salaire minimum de 250 euros en 2024, c'est toujours plus de pauvreté et de misère

*Déclaration du Syndicat des travailleurs/euses de la compagnie d'autobus de Téhéran et sa banlieue*



D'après la résolution du Conseil suprême du travail, le salaire minimum augmenterait de 35,3% entre 2023 et 2024. Selon Sulat Mortazavi, le ministre du Travail, la rémunération minimum globale sera de 250 euros par mois en 2024.

Les soi-disant représentants des salarié.es au Conseil suprême du travail, affirment que cette augmentation du salaire minimum a été validée sans leur signature. Alors que ces "représentants syndicaux" avaient admis que le coût de la vie était de 514 euros par mois, ils avaient néanmoins proposé pour 2024 un salaire minimum mensuel de 382 euros, soit 25 % inférieur.

Le résultat est que, malgré l'inflation galopante et l'augmentation astronomique du coût de la vie, même 670 à 900 euros ne suffisent plus pour une famille de quatre personnes. Des millions de travailleurs doivent vivre avec des salaires trois fois inférieurs au seuil de pauvreté, ce qui n'est en aucun cas soutenable.

Le salaire minimum est déterminé chaque année par le Conseil suprême du travail, qui se compose de 9 à 10 représentants du gouvernement, des employeurs et de soi-disant représentants des travailleurs.

Au nom du tripartisme et sous prétexte que les travailleurs participent à la détermination du coût de leurs moyens de subsistance, les décisions anti-ouvrières du gouvernement et des employeurs sont imposées aux salarié.es dans le cadre de ce dispositif. Celui-ci et ces délégués fantoches, privent les travailleurs/euses de toute possibilité de s'opposer à la décision du Conseil suprême du travail. Résultat, le système capitaliste est plus fort d'année en année, et les salarié.es plus pauvres. En fait, ce Conseil suprême du travail tire vers la ruine des millions de travailleurs/euses au début de chaque année.

Pour nous, le Conseil suprême, n'est rien d'autre qu'une institution mensongère. Dans ce Conseil, les personnes représentant les travailleurs/euses n'ont aucun pouvoir de négociation, ils n'y sont présents que pour cautionner des décisions imposées.

Même s'ils avaient un pouvoir de négociation, le vote final appartiendrait de toute façon à la majorité des membres : si les représentants du gouvernement (le plus grand employeur du pays) et les représentants des organisations patronales privées ainsi que la chambre de commerce s'entendent sur un faible pourcentage d'augmentation des salaires, l'avis des faux représentants du travail n'a aucune valeur. Néanmoins ce Conseil fixe à sa convenance le montant du salaire minimum et l'impose aux salarié.es au nom du principe du tripartisme.

Les "représentants du travail" n'ont aucun pouvoir indépendant. Le gouvernement et les autres employeurs savent très bien qu'ils n'ont pas le soutien du peuple et des travailleurs qu'ils sont censés représenter. Ces représentants sont entrés dans ce Conseil grâce à des pots-de-vin et avec le soutien total du système. Ils ne disposent en conséquence d'aucune indépendance envers celui-ci.

Ils ne veulent pas recourir au pouvoir des travailleurs/euses, qui est celui de la rue, des manifestations et des grèves, contre les décisions anti-ouvrières du Conseil suprême des travailleurs,

Par conséquent, le Conseil Suprême fait traîner en longueur ses travaux principalement pour maintenir l'apparence de ces réunions, et finalement, dans les derniers moments de l'année, il annonce sa décision anti-ouvrière à la population.

Le Conseil agit ainsi dans le but de montrer à la population que les "représentants du travail" étaient tous présents lors de ces réunions pour défendre les droits des travailleurs, et que ceux-ci ont participé à la décision du pourcentage d'augmentation du salaire minimum. Le but de cette manœuvre est de mieux pouvoir réduire au silence les travailleurs/euses en cas de mobilisations dans la rue.

Reste à comprendre pourquoi des travailleurs et des dizaines de millions de familles de travailleurs laissent leur sort entre les mains de ces représentants.

Le syndicat des travailleurs de la compagnie de bus de Téhéran et de sa banlieue (Vahed) condamne la fixation du salaire minimum à 247 euros par mois.

Il la considère comme inacceptable, et comme une attaque éhontée contre la vie, le corps et l'âme des travailleurs/euses et de leurs familles.

**La seule façon de faire face à cette attaque contre les moyens de subsistance et la vie des travailleurs/euses de notre pays est l'unité, la mobilisation et la constitution d'organisations indépendantes.**

**La solution, c'est l'unité et l'organisation des travailleurs/euses !**

Syndicat des travailleurs/euses de la compagnie d'autobus de Téhéran et sa banlieue (Vahed).

Le 19 mars 2024

[Cliquer ici](#) pour la version persane.

# Déclaration des prisonniers grévistes de la faim des "mardis noirs" : Le gouvernement du peuple n'est pas très éloigné



*Un groupe de prisonniers en grève de la faim tous les mardis depuis quelques semaines pour protester contre les condamnations à mort, a souligné dans une déclaration que le gouvernement du peuple n'est pas très éloigné. Le texte de leur déclaration est le suivant :*

Nous sommes, un groupe de prisonniers ayant entamé une grève de la faim tous les mardis depuis sept semaines pour protester contre le prononcé et l'exécution de peines de mort ainsi que pour mettre fin à cette machine à tuer.

Nous sommes convaincus que le jour n'est pas loin où la souveraineté du peuple iranien sur son propre destin verra le jour, et où aucun citoyen ne sera victime de l'oppression et de la tyrannie en raison de ses opinions.

Mais en attendant ce jour, nous considérons que notre mission morale est de continuer à protester contre les exécutions depuis l'intérieur de la prison, et nous demandons à toutes les personnes ayant une conscience de nous aider.

L'objectif de la campagne "Mardi noir" et de cette grève de la faim hebdomadaire est d'attirer l'attention du public sur le fait que les assassinats commis par le pouvoir constituent un châtement sans retour ainsi qu'un mode de répression et d'intimidation d'un gouvernement minoritaire despotique.

En ce qui concerne l'arrêt de la machine à exécuter, nous mettons l'accent sur l'unité et l'action collective pour mettre fin à ces exécutions, indépendamment de la croyance, de la nationalité, de l'ethnie, de la religion et du type d'accusation des condamnés.

Nous tendons une main secourable à toutes les personnes ayant une conscience et attachées à la liberté, en Iran et dans le monde entier, pour les aider à parcourir ce chemin difficile.

Au vu du récent rapport du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, et de l'accent mis sur la nécessité d'une condamnation internationale des violations des droits humains et des exécutions en Iran, nous pensons que la victoire du peuple et la réalisation de la justice ne sont possibles que par l'unité et la solidarité du peuple iranien lui-même.

**Un groupe de personnes emprisonnées participant à la grève de la faim des « Mardis noirs » dans les prisons d'Evin, Karaj, Mashhad et Khorramabad.**

[Cliquer ici](#) pour la version anglaise.

## **Collectif unitaire :**

### **"Défendons une augmentation générale des salaires, et contrecarrons les attaques anti-ouvrières du régime islamique et des employeurs"**

L'augmentation des salaires est devenue une nécessité inévitable étant données les conditions déplorables actuelles. Les salaires fixés par le régime islamique, via le ministère du Travail et les soi-disant représentants des salarié.es nommés par le pouvoir au sein du Conseil suprême du travail, ne permettent en aucun cas de couvrir les dépenses de subsistance de la classe ouvrière.

Depuis des années, les salarié.es se mobilisent contre cette paupérisation généralisée et le dénuement dans lequel ils/elles se trouvent. Dans les usines, les ateliers, les centres chargés de l'éducation et des soins de santé, ainsi que dans la rue, ils/elles expriment leurs revendications et leur volonté de faire valoir leurs droits

Les mobilisations hebdomadaires continues des retraité.es (qui forment une partie inséparable de la classe ouvrière), la grève de l'usine sidérurgique d'Isfahan, et celle de l'usine d'Ahwaz du groupe sidérurgique National Steel ces dernières semaines, sont des exemples de leurs mobilisations incessantes en faveur de leurs droits et le périmètre de leurs revendications.

Le principal objectif des travailleurs qui protestent est d'obtenir une augmentation des salaires et avantages liés à leur emploi. Au cours de ses 45 ans de règne, le régime islamique a toujours défendu dans la lutte entre travailleurs/euses et patronat, les intérêts d'un capitalisme brutalement exploiteur.

La première raison en est que le régime islamique est lui-même le plus rapace des capitalistes.

La seconde est que son élite dirigeante dispose du monopole du pouvoir, de l'absence de mécanismes de contrôle, de l'absence d'audit, etc.

S'appuyant sur la corruption totale de ce régime réactionnaire, cette élite s'est emparée d'une grande partie des moyens de production, ainsi que des richesses du pays.

Toute personne réclamant des droits est combattue par la répression, l'emprisonnement et l'expulsion du lieu de travail.

Tant que la résistance et la lutte de la classe ouvrière à l'échelle nationale n'auront pas lieu, la condition des travailleurs/euses de notre société s'aggravera de jour en jour. Ceux qui sont à l'origine de l'extrême pauvreté et de l'impuissance de la majorité des 90 % de la population de notre société ne veulent pas et ne peuvent pas prendre de mesures pour mettre fin aux souffrances des masses laborieuses.

C'est pourquoi les travailleurs/euses eux/elles-mêmes doivent se préoccuper de leurs intérêts économiques, sociaux et culturels.

D'autres forces n'ont pas la capacité de faire un tel effort ou ne le veulent pas, car leurs intérêts sont contraires à ceux de la classe ouvrière.

Les travailleurs/euses n'ont pas d'autre revenu que leur salaire, à condition bien sûr d'avoir un emploi. Mais leurs salaires ont toujours été quatre ou cinq fois inférieurs aux dépenses courantes d'une famille moyenne de salarié.e.

Par exemple, le dernier salaire minimum fixé par le régime islamique et le Conseil suprême du travail pour l'année 2023 incluant l'ensemble des avantages liés à l'emploi - qui ne sont pas accordés à tous/toutes les salarié.es - était d'environ 135 euros par mois !

En 2023, ce montant couvrait à peine les dépenses hebdomadaires d'un ménage urbain moyen. En effet, selon les statistiques officielles, les dépenses moyennes d'une famille de quatre personnes en 2023 étaient d'environ 562 euros par mois.

De même, sur la base des prévisions du taux d'inflation en 2024, le coût de la vie moyen d'un ménage urbain ne sera pas inférieur à environ 830 euros par mois.

Pour obtenir une augmentation des salaires, il n'y a pas d'autre moyen que de lutter sans relâche contre le régime islamique rapace, les employeurs réactionnaires et les capitalistes pilleurs.

Le régime islamique et les employeurs n'ont aucune intention d'augmenter les salaires. Avec tous les moyens légaux et illégaux dont ils disposent, ils essaient d'utiliser de fausses excuses pour empêcher les augmentations de salaires : lutter contre l'inflation, créer des emplois, favoriser la compétitivité, encourager des capitalistes à investir, ou ce mensonge flagrant selon lequel l'économie iranienne n'est pas capable de verser des salaires plus élevés que ceux actuellement perçus.

En contradiction avec la loi, le gouvernement soumet toute augmentation et tout versement de salaire à la définition préalable d'un "salaire conventionnel" réputé être basé sur un accord entre employeur et employé.

Les autorités veulent ainsi contourner la loi sur le salaire minimum, et ouvrir la voie à une exploitation accrue en retirant aux salarié.es des moyens pour résister en amendant le Code du travail

Soit en y introduisant un alinéa

Soit en modifiant un alinéa

Soit en supprimant un alinéa

Les ouvrier.es et employé.es, ainsi que les membres de leur famille, représentent environ 60 % de la population du pays. Plus de 80 % de la production totale de la société est le fruit de leur travail. Leurs salaires ne devraient pas être inférieurs au coût de la vie moyen d'un ménage urbain moyen.

Comme indiqué précédemment, le coût de la vie moyen d'un ménage urbain de quatre personnes devrait être en 2024 d'au moins 830 euros par mois.

Nous invitons donc tous les salarié.es de l'industrie, des services, de l'agriculture, de la construction, des mines, etc., dans les secteurs privé et public, à lutter sur leurs lieux de travail et de vie, pour un salaire minimum de 830 euros par mois.

Un autre point fondamental qu'il ne faudrait pas oublier est que dans la lutte pour l'augmentation des salaires, comme dans d'autres domaines de la lutte de classe, la solidarité et l'unité de la classe ouvrière sont indispensables.

Pour cette raison, l'existence d'organisations durables (syndicats, associations professionnelles, ou organisations similaires) est d'une importance capitale.

Simultanément, la lutte des travailleurs/euses dans les domaines économique et social ne peut à elle seule parvenir à atteindre les résultats souhaités.

C'est pourquoi, parallèlement à la lutte pour les revendications économiques, la promotion, la formation et les activités pratiques pour la fondation de la lutte politique indépendante de la classe ouvrière et de ses organisations sont également nécessaires.

La lutte de classe des salarié.es n'est en effet possible que si elle est unie, organisée et basée sur des objectifs à long terme.

Pour cette raison, les objectifs immédiats de la classe ouvrière ne peuvent être atteints qu'avec la participation large et active des masses.

22 février 2024

*Syndicat du sucre de canne d'Haft Tappeh*

*Section des retraité.es du Comité de coordination d'aide à la construction d'organisations syndicales*

*Travailleurs/euses retraité.es du Khuzestân*

[Cliquer ici](#) pour la version anglaise.